

Assurances



Pour voyager l'esprit tranquille, notre contrat exclusif Multirisque Gold proposé par notre partenaire April International Voyage, spécialiste haut de gamme de la couverture assurance en voyages, vous protège tout au long de votre croisière.

La prime d'assurance doit être souscrite au moment de la réservation et varie selon le montant du voyage.
La durée du voyage ne peut pas excéder 120 jours consécutifs.

PRESTATIONS CONTRAT MULTIRISQUE GOLD	MONTANTS & PLAFONDS MAXIMUM TTC
<p>Annulation de voyage PRIME 5 %</p> <ul style="list-style-type: none"> Maladie (y compris rechute de maladie ou de blessure antérieure), accident, décès de l'assuré, d'un membre de sa famille ou d'un accompagnant assuré Attentat ou catastrophe naturelle survenant à destination Autres causes justifiées 	<p>25 000 € / pers. et 75 000 € / événement</p> <p>Aucune franchise</p> <p>Franchise de 10 % des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne.</p>
<p>Annulation de voyage PRIME 7%</p> <ul style="list-style-type: none"> Maladie (y compris rechute de maladie ou de blessure antérieure), accident, décès de l'assuré, d'un membre de sa famille ou d'un accompagnant assuré Attentat ou catastrophe naturelle survenant à destination Autres causes justifiées 	<p>50 000 € / pers. et 100 000 € / événement</p> <p>Franchise de 50 € / pers.</p> <p>Franchise de 10 % des frais d'annulation avec un minimum de 100 € / personne.</p>
<p>Bagages</p> <ul style="list-style-type: none"> Vol, destruction totale ou partielle, perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport Franchise Retard de livraison de bagages supérieur à 24 h 	<p>3 000 € par personne 30 € par dossier Indemnité forfaitaire de 400 € TTC par pers.</p>
<p>Assistance aux passagers en cas de maladie ou de blessure lors d'un voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport / Rapatriement Retour des membres de la famille ou d'un ou de deux accompagnant(s) <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> Présence hospitalisation <ul style="list-style-type: none"> Transport Hébergement Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille Retour anticipé en cas d'hospitalisation de la garde d'enfant ou du remplaçant professionnel Remboursement des frais médicaux à l'étranger et avance des frais d'hospitalisation à l'étranger <ul style="list-style-type: none"> Europe et Bassin Méditerranéen Reste du monde Franchise pour les frais médicaux Remboursement des soins dentaires d'urgence 	<p>Frais réels Billet retour + taxi</p> <p>Billet A/R + taxi 80 € par nuit (max. 10 nuits) Billet retour + taxi Billet retour + taxi</p> <p>75 000 € par personne 150 000 € par personne 30 € par personne / événement 300 € par personne</p>
<p>Assistance en cas de décès</p> <ul style="list-style-type: none"> Transport du défunt vers le lieu des obsèques Frais de cercueil ou d'urne Retour des membres de la famille ou d'un ou deux accompagnant(s) assurés Retour anticipé (décès membre de votre famille, garde d'enfant ou remplaçant professionnel) Formalités décès <ul style="list-style-type: none"> Transport Hébergement 	<p>Frais réels 2 300 € par personne Billet retour + taxi Billet retour + taxi</p> <p>Billet A/R 80 € par nuit (2 nuits max.)</p>
<p>Assistance Voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> Informations voyage / santé Avance de caution pénale à l'étranger Prise en charge des honoraires d'avocat à l'étranger Retour anticipé en cas de sinistre au domicile Assistance en cas de sinistre au domicile <ul style="list-style-type: none"> Mesures conservatoires Hébergement Frais de recherche et de secours Transmission de messages urgents Envoi de médicaments à l'étranger Assistance et avance de fonds en cas de vol, perte ou destruction des papiers d'identité ou moyen de paiement 	<p>15 300 € par personne 3 100 € par personne Billet retour + taxi</p> <p>80 € 50 € / nuit (2 nuits max.) 15 300 € par personne</p> <p>Frais d'expédition 2 300 € par personne</p>
<p>Appareillage manqué</p> <ul style="list-style-type: none"> Frais d'acheminement vers la prochaine escale ou Retour anticipé 	<p>50% du prix du séjour avec un maximum de 1500 € par personne Billet retour + frais de taxi</p>
<p>Responsabilité Civile</p> <ul style="list-style-type: none"> Dommage corporels et matériels confondus Dont dommages matériels Franchise 	<p>4 500 000 € TTC par personne 75 000 € TTC par personne 75 € par sinistre</p>
<p>Frais d'interruption de séjour</p> <ul style="list-style-type: none"> Interruption de séjour suite à : <ul style="list-style-type: none"> Hospitalisation ou décès d'un proche Sinistre au domicile Voyage de compensation suite à : <ul style="list-style-type: none"> Rapatriement médical de l'assuré 	<p>Prorata temporis (hors transport)</p> <p>Prix d'achat initial du voyage assuré</p>
<p>Individuelle Accident</p> <ul style="list-style-type: none"> Décès ou invalidité permanente totale 	<p>15 000 € TTC par personne 150 000 € TTC par événement</p>

L'intégralité des garanties est disponible sur simple demande ou sur www.cunard-france.com

Mise en garde : le règlement au moyen de certaines cartes de crédit permet de bénéficier de prestations d'assistance et de garantie d'assurance dont le plafond est limité à un certain montant par an. Nous attirons l'attention de nos clients sur le fait que les croisières ne sont pas toujours couvertes par ce type d'assurances et que les frais d'annulation peuvent être remboursés sur des barèmes différents de ceux publiés dans cette brochure. Nous recommandons vivement à nos clients de consulter leur banque pour vérification des garanties couvertes.